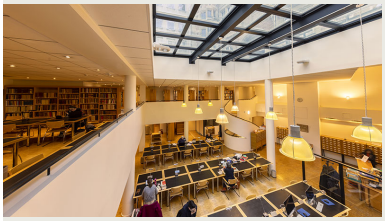
Zoom
sur

L'ICP et le Collège de France renforcent leur coopération scientifique

Emmanuel Petit, recteur de l'ICP, et Thomas Römer, administrateur du Collège de France, ont signé une convention de partenariat d'une durée de 3 ans. Elle permettra de favoriser la circulation des étudiants et des chercheurs entre leurs bibliothèques et d'orienter les politiques documentaires des 2 établissements.

Recevez l'actualité de l'ICP !

Je choisis mes centres d'intérêts



ICP - F. Albert

PARTENARIAT RECHERCHE

Développer la coopération scientifique

L'Institut Catholique de Paris possède un réseau de cinq bibliothèques spécialisées dans ses domaines d'excellence en sciences humaines et sociales. L'une d'elles, l**a Bibliothèque Œcuménique et Scientifique d'Etudes Bibliques (BOSEB) accueille des chercheurs spécialistes de la Bible, de l'exégèse, de l'Orient Ancien, des Langues anciennes ou encore des civilisations du Proche-Orient**. La BOSEB est par ailleurs membre de l'Institut des Sciences Bibliques (ISB) de l'ICP. Le **Collège de France**, et

plus particulièrement sa bibliothèque du Proche-Orient ancien, **offre également des ressources spécialisées dans ces thématiques**.

Afin de favoriser la circulation des étudiants et des chercheurs entre les deux institutions, l'ICP et le Collège de France ont mis en place un partenariat permettant à leur public d'accéder librement aux bibliothèques de l'une et de l'autre.

Mutualiser les politiques documentaires

Chaque année, les responsables des bibliothèques de l'ICP et du Collège de France partageront leurs orientations en matière de politique documentaire, d'acquisition et d'abonnements à des revues scientifiques. Des rencontres sont également prévues entre les membres du personnel afin d'échanger sur leurs pratiques respectives et de mieux connaître les métiers de chacun.

Les deux institutions sont également membres du SUDOC, le système universitaire de documentation. A ce titre, elles se répartiront le signalement des documents dans la plateforme, selon leur thématique.

« Ce partenariat avec le Collège de France marque une nouvelle étape dans notre mission de promotion de la recherche et de l' innovation. Nous sommes convaincus que cette collaboration enrichira les connaissances et les travaux de nos étudiants et chercheurs. » explique Emmanuel Petit, recteur de l'ICP.

Thomas Römer, administrateur du Collège de France, souligne que *« le Collège de France se réjouit de ce partenariat. Ensemble, nous pourrons contribuer significativement aux avancées scientifiques. »*
Publié le 14 octobre 2024 – Mis à jour le 5 novembre 2024

A lire aussi

À LA UNE
PARTENARIAT
RECHERCHE
Tous les tags